



SNUTER-FSU  
22 rue Malmaison  
93170 Bagnolet  
contact@snuter-fsu.fr

**M. Stanislas GUERINI,**  
*Ministre de la transformation et de la fonction publiques*  
101, rue de grenelle 75007 Paris

**M. Gérald DARMANIN,**  
*Ministre de l'Intérieur*  
Place Beauvau - 75008 PARIS

**Mme Dominique FAURE**  
*Ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur et  
des Outre-mer, chargée des Collectivités territoriales et  
de la Ruralité*  
Place Beauvau - 75008 PARIS

*Objet : préavis de grève national Police Municipale du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2024*

Messieurs les ministres, madame la ministre déléguée,

Le 26 octobre dernier, Madame BORNE a annoncé que de nouvelles prérogatives judiciaires allaient prochainement être attribuées aux Policiers Municipaux. Pour la FSU Territoriale il n'est même pas question d'envisager la moindre prérogative supplémentaire sans que soit préalablement traitée la question du volet social comprenant des avancées significatives.

Une manifestation des Policiers Municipaux de France a eu lieu à Paris le 5 mars dernier. Lors de la réunion tripartite du 5 mars 2024 les annonces de Madame FAURE en présence des employeurs territoriaux ne sont pas satisfaisants. Malgré la légère augmentation des pourcentages de la part « fonction », ce régime indemnitaire correspond toujours à des plafonds. La part importante liée à « l'engagement » est une attaque supplémentaire sur le statut de la fonction publique. Pour notre organisation syndicale, laisser les employeurs et la hiérarchie déterminer le montant de la rémunération, source d'inégalités, n'est pas acceptable. De plus les autres revendications n'ont toujours pas été abordées.

Pour l'heure le compte n'y est pas pour nos collègues.

La FSU Territoriale rappelle ses revendications :

- Augmentation de l'ISMF pour tous et obligatoire avec intégration dans le calcul de la pension de retraite,
- Rehaussement du traitement indiciaire avec intégration d'échelons supplémentaires pour les 3 catégories,
- Reclassement professionnel des catégories C en B, B en A et A en A+,
- Bonification retraite des 1 an tous les 5 ans.

SNUTER-FSU  
22 rue Malmaison 93170 Bagnolet

☎ 01 41 63 27 59 - ✉ contact@snuter-fsu.fr - www.snuter-fsu.fr



Aussi, la FSU Territoriale dépose des préavis de grève pour les journées du 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, avril 2024 de 00h00 à 24h couvrant l'ensemble agent.e.s de Police Municipale.

Ce préavis devra permettre aux personnels, de participer aux mobilisations qui seront organisées sur le territoire pour atteindre ces revendications.

Veuillez accepter, messieurs les ministres, madame la ministre déléguée, l'expression de notre considération.

Pour la FSU Territoriale



La co-secrétaire générale  
Béatrice FAUVINET



Le co-secrétaire général  
Julien FONTE

